



Préinscriptions périscolaires 2024-2025
« Les ateliers loisirs de la Gravière »
LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

Chers parents,

Le Centre Social de la Gravière propose plusieurs ateliers périscolaires pour cette rentrée 2024-2025 (cf. liste des activités au verso).

Les enfants sont accueillis de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour les enfants scolarisés à l'école de la Gravière, nous avons la possibilité d'aller les récupérer après le temps scolaire dans l'école. Les activités sont ouvertes aux enfants d'autres écoles mais sans possibilité de récupération à l'école.

Nous vous proposons de remplir le coupon (un par enfant), de le renvoyer par mail inscription@csfidesiens.fr ou de le déposer aux accueils des deux Centres Sociaux (Neyrard ou Gravière).

Les coupons sont traités par ordre d'arrivée et seront pris en compte à partir de 9h00 le mardi 11 juin 2024

Nous accuserons réception et donnerons une réponse à votre réservation des ateliers périscolaires 2024-2025 par mail. Ensuite, nous prendrons contact pour un rendez-vous d'inscription afin de finaliser votre dossier.

L'inscription sera effectuée et validée à condition que toutes les factures précédentes soient réglées. Le dossier administratif et le paiement devront être à jour avant tout accueil. La procédure Enfance ayant évolué, nous serons amenés à vous demander des pièces justificatives obligatoires.

L'inscription définitive avec paiement se fait sur rendez-vous avec la chargée d'accueil administratif uniquement.

De plus, suite à de nombreuses annulations de réservations, une fois le rendez-vous d'inscription fixé et hors cas prévu dans le règlement de fonctionnement, les temps réservés seront dus.

Enfin, ces activités seront maintenues s'il y a un nombre suffisant d'inscrits par atelier.

Coupon de préinscription

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Date de naissance : _____ **Age :** _____

Adresse (si changement ou première inscription) _____

Numéro de téléphone : _____ **Mail :** _____

N° CAF et nom de l'allocataire : _____

Ecole : Ecole de la Gravière Autres (sans récupération à l'école) _____

Classe en 2024-2025 : _____ **Instituteur :** _____

LES ATELIERS LOISIRS PERISCOLAIRES

Séance type d'un atelier :

- 16h30 – 17h15 : Récupération des enfants à l'école puis goûter **fourni par le centre social**
- 17h15 – 18h15 : « Atelier thématique »
- 18h15 – 18h30 : Accueil échelonné

Veillez cocher les jours souhaités

LUNDI :

- Bricolage / Créatif (3-5 ans)
- Théâtre (6-11 ans)

MARDI :

- Poterie (3-5 ans)
- Danse urbaine Hip-Hop (6-11 ans)

JEUDI :

- Poterie (3-5 ans)
- Cuisine (3-11 ans)
- Anglais (5-8 ans)

VENDREDI :

- Jeux autour des contes et légendes (3-5 ans)
- Bricolage / Créatif (6-11 ans)

INFORMATION SUR L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Les centres sociaux de la Gravière et du Neyrard proposent un accompagnement à la scolarité individuel ou collectif deux fois par semaine. Il débutera début octobre.

Nous pouvons accueillir les enfants de toutes les écoles élémentaires de Ste Foy. Nous récupérons les enfants des écoles du Centre, Châtelain et de la Gravière directement après le temps scolaire des classes de CP au CM2 et aussi les enfants du collège de la 6^{ième} à la 5^{ième} du plan du Loup.

Les enfants sont orientés par les enseignants en lien avec les parents.

L'accompagnement scolaire ne concerne pas exclusivement les enfants rencontrant des difficultés scolaires, mais aussi les enfants avec des difficultés de concentration ou de comportement. L'implication des parents à cet accompagnement scolaire est vivement recommandée.

Les objectifs de l'accompagnement à la scolarité sont :

- De fournir aux enfants des méthodes et des approches pour faciliter l'acquisition des savoirs
- D'élargir les centres d'intérêts des enfants
- De promouvoir l'apprentissage à la citoyenneté par une ouverture sur d'autres activités
- De valoriser leurs acquis, afin de renforcer leur autonomie personnelle et leurs capacités de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide avec l'encouragement des bénévoles et animateurs.

**Renseignez-vous auprès du référent enfance du centre social le plus proche !!!
Inscription en septembre 2024 aux accueils des Centres Sociaux Fidésiens**